



**Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Première session
Nairobi, 27–31 mai 2019**

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Élection du (de la) Président(e) de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
3. Adoption du règlement intérieur de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Élection des membres du Bureau.
6. Vérification des pouvoirs des représentants et nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
7. Organisation des travaux, y compris la création d'un conseil exécutif et l'adoption de son règlement intérieur.
8. Élection des membres du Conseil exécutif.
9. Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, y compris les questions de coordination.
10. Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
11. Rapport du Forum urbain mondial.
12. Débat sur le thème spécial de la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
13. Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour la période 2020–2025.
14. Ordre du jour provisoire de la deuxième session de l'Assemblée d'ONU-Habitat et autres dispositions à prendre en vue de cette session.
15. Adoption du rapport de la session et du rapport de la première réunion du Conseil exécutif.
16. Questions diverses.
17. Clôture de la session.